

De la Colline Verte au parc Paul-Mistral : la peau de chagrin

Voici 30 ans exactement le mouvement de défense de la Colline Verte préfigurait celui du parc Paul-Mistral. Mêmes acteurs, mêmes moyens, mêmes enjeux. Et peut-être, si le tribunal administratif valide les recours déposés par l'Ades, même fausse victoire.

Dans les deux cas, les écotechs n'auront fait que réclamer l'indispensable *espace vert* à une nouvelle extension urbaine : les "franges vertes" lors de l'urbanisation du sud de l'agglomération (Villeneuve de Grenoble et d'Echirolles), le "Central Park" maintenant que l'Y grenoblois (Voiron, Vizille, Crolles) ne forme bientôt plus qu'une agglomération.

Au passage, découvrons le rôle de la Frapna en tant que service de domestication de la protestation naturaliste.

La force de l'écologisme local se manifeste entre autres par la Frapna Isère, la plus grosse section de la plus grosse association régionale de « *Protection de la Nature* ». En septembre 2002, pour ses trente ans, la Frapna Isère revendique 92 associations adhérentes, représentant 25 000 personnes, et 14 00 adhérents individuels. « *C'est une petite entreprise. Elle a 16 ou 17 salariés* » plastronne son président. (*Le Daubé*. 1/09/02) Quatorze ans plus tôt, *Combat Nature* (n° 80. Février 88) s'étonnait déjà de l'importance du budget de la Frapna Isère (1,5 million de francs par an), égal à celui de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, et du nombre de ses permanents (douze), plus nombreux que ceux de Greenpeace-France. On ignore le budget actuel, mais on sait qu'il doit plus aux subventions de l'Etat et des collectivités locales, qu'aux cotisations des adhérents. La Métro par exemple, arrose cette année la Frapna de 50 000 euros (cf *Le Métroscope*. Juin 05), ce qui devrait lui acheter beaucoup de communication écolo, et une complicité maintenue sur ses projets nécrotechnologiques (Biopolis, Minatec, Nanobio, etc). Aussi quand l'Etat réduit ses subventions aux « *associations de protection de la nature* », une quarantaine de personnes vont-elles manifester à la préfecture. « *Nos associations sont victimes de restrictions budgétaires de l'ordre de 40%, ce qui menace des postes. C'est irresponsable de se priver ainsi de l'outil que nous sommes* », souligne Jean Jonot, porte-parole et vice-président de la Frapna. » (*Le Daubé*. 26/06/03)

Et c'est vrai que l'Etat trouvera difficilement un outil plus commode que la Frapna pour gérer la sensibilité naturaliste. Cet argument financier circule quelques mois plus tard pour expliquer la bénignité de la Frapna lors de l'abattage des arbres du Parc Paul Mistral. Jean Jonot tente un démenti désespéré sans livrer de précisions sur le budget de la Frapna : « *Certains s'étonnent*

de ce que la Frapna puisse recevoir un soutien important de la municipalité de Grenoble ou de la Métro et que, par ailleurs, nous puissions mener une action contre ce projet porté par ces deux structures. » (« *En toute transparence* ». *Isère Nature* n° 248, déc 2003) Mais non. Nul ne s'étonne que la Frapna, aux crochets de la municipalité de Grenoble et de la Métro, ne déserte au plus vite les occupants des arbres. Henri Biron, son président, patauge lors d'une assemblée générale. « *La Frapna n'est ni à vendre, ni à acheter, et en particulier son président.* » *Il faisait ainsi allusion au face à face qui a opposé, cet hiver, « accrobranchés » et élus de l'agglomération grenobloise sur le chantier du stade (...)* Selon certains qui ont regretté « *l'absence d'article sur le parc Paul Mistral* » dans le bulletin de la Frapna, il aurait fallu procéder à un référendum au sein de l'association. Thierry Lehnebach, trésorier, a assuré qu'aucun partenaire institutionnel de la Frapna, comme la Ville de Grenoble et la Métro, n'avait fait pression sur elle. » (*Le Daubé*. 25/04/04)

Le pire, c'est que c'est peut-être vrai. L'argument financier ne servant qu'à étouffer quelques borborygmes intestins, à justifier sur le mode allusif la soumission de la Frapna. Il est facile de culpabiliser des adhérents passifs en leur faisant sentir quel effet négatif aurait sur cette « *petite entreprise* », ses emplois et ses activités, une attitude trop résolue. Esprit de boutique : des naïfs capables d'adhérer à la Frapna au nom de la défense de l'environnement peuvent confondre au moment même de sa défection, les ruines de celle-là et de celui-ci.

Rien ne servirait d'ailleurs d'accuser la Frapna de « *trahison* ». Elle fait ce qu'elle dit, et il n'est que de tendre l'oreille pour être fixé.

A bas le snobisme de la crasse, la sempiternelle obsession des marginaux qui refusent jusqu'à

la mort la soi-disant compromission. La Frapna a toujours tenté de dépasser le simple rôle revendicatif. Réalisme. Solutions alternatives. Dossiers solides. Interlocuteurs crédibles et constructifs. Compétence. Partenaires ouverts au dialogue constructif. Partenaires des élus et décideurs. Reconnaissance officielle par la préfecture, le conseil général. Commissions. Commissions de toutes sortes (Drire, Diren, préfet, déchets, carrière, eau, etc.) Education à l'environnement. Reconnaissance officielle par l'Académie. Festival du film Nature et Environnement à l'Alpexpo. Entreprises citoyennes. La Frapna et la Chambre de Commerce et d'Industrie associées pour remettre les « Mérites environnementaux » à trois entreprises certifiées Iso 14001. Appels aux industriels comme Elf ou Rhône-Poulenc. Partenariat fécond. Relations très fortes avec les élus. Les entreprises. Les universités. Elles y ont intérêt. Les entreprises, pour leur image de marque et pour réaliser des économies. Les universités pour revenir à des questionnements citoyens. Etc.

On aura reconnu dans cette salade de « mot clés », le discours de la Frapna tel qu'il s'échantillonne au fil des décennies dans ses bulletins (*Isère Nature*, *Le courrier du Hérisson*), et dans une presse aussi variée qu'abondante. (*Combat Nature*, *Dauphiné News*, *Environnement Magazine*) *Le Daubé* lui-même publie fréquemment les communiqués de la Frapna, les annonces et les compte-rendus de ses événements, les interviews et les portraits de ses responsables. Signe d'intérêts mutuels bien compris. Bien sûr les patrons de la « *petite entreprise* », comme ceux de toutes les petites boutiques locales, croient jouer au plus fin en s'abstenant de toute critique du pouvoir médiatique dont ils dépendent pour leur existence fictionnelle. Mais bornés en outre par leurs « *corridors biologiques* », dans leurs « *parcs naturels* », il ne leur vient pas à l'idée que *Le Daubé* puisse constituer par fonction, un agent majeur de destruction de la nature. Publicité aux grandes surfaces et à la consommation, promotion des entreprises, de la croissance, de la liaison recherche-industrie etc. D'ailleurs, pourquoi *Le Daubé* serait-il plus naturaliste que la Frapna ? Ni moins avide de collaborer avec les entreprises écophages . Pourquoi ne *valoriserait-il* pas la Frapna pour se verdier, lui, aux yeux des lecteurs ?

Le ver était dans le fruit

Un an après la campagne du Comité Anti-Pollueurs (voir notre livraison du 5/06/05), l'écologisme grenoblois fait sa deuxième poussée lors du mouvement de défense de la Colline Verte. 400 hectares de forêt au sud de l'agglomération, en principe protégés par le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement Urbain), mais dont la Smag Pascal, une entreprise de bâtiments et travaux publics, achète pourtant 43 hectares aux agriculteurs de Jarrie, pour y ouvrir une carrière. Il s'agit d'extraire 25 millions de m³ de gravier, d'une tranchée haute de 114 mètres, sur une période de 30 ans, afin, justement, de « *développer* », c'est à dire d'urbaniser le sud de l'agglomération.

Jarrie après Pont-de-Claix, c'est dans cette zone d'usines chimiques et de campagnes entremêlées où la brutalité industrielle se donne libre cours, que percent les premiers conflits « *écologiques* ». Au Comité Anti-Pollueurs, lancé par les maos, répond l'Union Antipollution fondée par un communiste, Robert Buisson, ancien résistant, élu d'Echirolles, rédacteur en chef du *Travailleur Alpin*. Et certes, ce n'est pas la même chose que de combattre les fauteurs de pollution, ou de quêter leur « *partenariat* » dans la réduction de leurs méfaits. C'est le conflit de la Colline Verte qui lance la Frapna Isère, créée en 1972, et présidée par Robert Buisson de 1975 à 1979. C'est à la Colline Verte que se réfère la Frapna à chacun de ses anniversaires, lorsqu'il lui faut évoquer ses origines ou donner un exemple de « *succès* » à Grenoble. On n'en voit d'ailleurs guère d'autres.

La Frapna Isère traîne une réputation aussi tenace que péjorative de « *CGT de l'environnement* », d'institution massive et bureaucratique, non exempte de staliniens tardifs (dont son dernier président, Henri Biron), opaque dans ses origines, son fonctionnement, ses finances, et prompt à se poser en « *interlocuteur responsable* » des industriels et des pouvoirs publics pour liquider des mouvements qui lui échappent. On se doute qu'il lui fallut au départ promouvoir une image plus primesautière pour recruter les « *idiots utiles* » .

Le conflit de la Colline Verte présente le modèle classique, quasiment idéal, du mouvement de défense d'un site naturel, *apparemment* – et exceptionnellement – « *victorieux* ». Drôle de victoire, on le verra.

Réthorique du « poumon »

« C'est le 8 avril 1965 que M. Georges Kioulou (NDR. Maire communiste d'Echirolles) annonçait à la presse locale la décision de la municipalité d'Echirolles de protéger le vaste poumon d'oxygène pour l'agglomération que représentent les collines boisées du sud de la cuvette grenobloise. » (bulletin municipal d'Echirolles, 1971-1977)

Le 14 décembre 1973, la Table Ronde de la Colline Verte adresse au préfet une demande d'inscription sur l'inventaire des sites de la Colline Verte, se basant sur le Journal Officiel du 22 février 1973 qui fixe le minimum dont devrait disposer chaque habitant en espaces verts urbains : 10 m², péri-urbains : 25 m².

Cette demande tient compte d'un inventaire des espaces verts de l'Y grenoblois réalisé en avril 1972 par l'agence d'urbanisme : « L'agglomération grenobloise est particulièrement déficitaire en espaces verts urbains et péri-urbains, puisque les chiffres actuels se situent aux alentours de 3m² par habitant. » (cf. Catherine Gaillard-Yvernat. *La Colline Verte ou les controverses à propos de l'ouverture d'une carrière. 1976-1977.* Institut d'Etudes Politiques de Grenoble)

Admirons la rationalité du pouvoir qui fixe pour le cheptel humain, comme pour le cheptel animal, les normes de l'élevage en batterie. Mesure-t-on ce que l'établissement de ces normes exige d'études, d'expériences, de calculs, de réunions d'experts, de discussions et de votes ? Ces normes, d'ailleurs, pourraient bien devenir celles de notre enclos. Ces minima, des maxima. Puisque 10 m² « d'espace vert » suffisent à l'urbain, et 25 m², au péri-urbain, cela signifie que tout l'espace excédentaire est artificialisable. Et en effet « l'urbanisation grignote sans répit le territoire français » (*Le Monde*. 14/04/05), cependant que les normes régissent également notre cellule individuelle (surface, hauteur de plafond), la « qualité », et bientôt la quantité d'air et d'eau nécessaire à notre maintenance. La rationalisation, c'est la ration.

On voit pourtant qu'en violation de la norme, l'urbain grenoblois ne dispose en 1972, que de 3 m² d'espace vert par tête, pour s'ébattre. Trente ans de « protection de la nature » et de « développement durable », ont d'ailleurs réduit ces 3 m² à 2 m², si l'on en croit la Frapna, les Verts et SOS Parc Paul Mistral. Le « poumon » de Grenoble racornissant aux dimensions du Parc Paul Mistral dont les collectivités locales rasant 300 arbres pour construire un stade de foot.

« Et la Frapna d'aligner ses chiffres :

« 2 m² d'espace vert par habitant à Grenoble, 37 m² à Dijon, 101 m² à Saint Etienne, 210 m² à Besançon. » (*Le Daubé*. 24/01/01)

« Or ce parc est un des poumons verts de Grenoble : à Grenoble, il y a seulement 2 m² de verdure par habitant-e. » (*Les Verts*. 13/02/03)

« Ne touchez pas au poumon vert de notre ville Grenoble, seulement 2 m² d'espaces verts par habitant » (*SOS. Parc Paul Mistral*. Septembre 2003)

Notons que la mairie conteste ce chiffre de 2 m². En ajoutant la Bastille, on arriverait à 16 m². Il faut donc transformer cet espace naturel, hors la ville, en *espace vert*, intégré au projet de « *Central Park* » grenoblois. Après quelques minauderies dûes au tollé qui avait accueilli la première version de ce luna-Park (Aquapole, mini-golf, snack-bar etc.), la Frapna s'est ralliée à une valorisation raisonnée de la Bastille, évidemment lors des « *Journées du patrimoine* ».

« Aménageons d'accord, mais protégeons d'abord.

Après le balisage du sentier de la Bastille, les visiteurs ont pu assister au discours de Henri Biron (NDR. Président de la Frapna), qui a tenu à remercier les pouvoirs publics pour leur action, tout en demandant que ce site, riche par son histoire, sa culture, et sa végétation reste un espace naturel protégé. » (*Le Daubé*. 19/09/04)

L'avenir prévisible se lira dans vingt ans, dans quelque tract de « SOS Bastille ».

« 1 m² d'espace vert par habitant.

Pas touche au poumon vert de Grenoble !

Non au projet d'héliport sur le Parc Michel Destot ! »

Balisons pour ces opposants du futur un sentier plus que battu, tel qu'il nous ramène au sempiternel échec. Revenons à la Colline Verte. Courriers au préfet, au président de la république. Conférence de presse de la « *Table ronde de la Colline Verte* », regroupant l'Union Anti-Pollution, la Frapna, les organisations et les élus communistes, ainsi que Hubert Dubedout, maire de Grenoble (29 mai 1974). Argumentaire : la colline est le « poumon » de l'agglomération. Les élus n'ont pas été tenus au courant du projet. On peut trouver le gravier ailleurs. La colline ne sera pas réhabilitable. La Smag Pascal ment sur ses projets, ses coûts, etc. Articles de presse. (« *Au sud de Grenoble. Pas de carriers dans la colline.* » *Le Monde*.

19/06/74) Arrêté préfectoral autorisant l'ouverture de la carrière. Nouvel article du *Monde* posant la question en termes qui n'ont plus varié depuis :

« Arbitrer entre le développement et l'environnement.

J'ai pris une décision à caractère économique, a déclaré Mr Jannin (NDR. Le préfet) en commentant son arrêté. Aux yeux de ce dernier, le cas de « force majeure » qui justifie l'autorisation d'ouverture, tient à la nécessité – pour assurer un bon développement de l'agglomération vers le Sud – de pouvoir s'approvisionner en sable et en gravier de qualité et à des prix le moins possible grevés par les charges de transport. » (8/9 septembre 74)

« Nous sommes les victimes de la technocratie » disait Mr Kioulou (NDR, maire d'Echirolles) qui ne mâche pas ses mots et se montre plus déterminé que quiconque à défendre les intérêts de sa population et de la population de son canton. » (*Le Daubé*. 12/10/74)

En trente ans, toute l'action de l'écologisme aura été d'affubler le mot « développement », de l'adjectif « durable », afin de perpétuer la vampirisation du milieu par la société industrielle. Si le maire nucléaire de Grenoble et ses collègues staliniens de la banlieue défendent un *espace vert* contre un carrier, c'est qu'ils soutiennent « le bon développement de l'agglomération vers le sud », invoqué par le préfet, mais accompagné d'une *ceinture verte*, afin d'assurer aux néo-urbains leur bol d'air hebdomadaire. Après tout, on ne conçoit pas d'incarcération dans une prison moderne et démocratique, sans promenade quotidienne - sauf pour les punis, bien entendu.

Cette écologie d'accompagnement, Robert Buisson et le parti communiste l'exposent tous deux en novembre 75 ; le premier dans une lettre au Ministère de la Qualité de la Vie (dont le seul titre eut ravi Georges Orwell), le second dans une intervention au conseil général de l'Isère.

« Nous pouvons simplifier toutes les actions passées, présentes et futures relatives au problème de la Colline Verte en vous disant que la Colline Verte est le maillon primordial de la chaîne des espaces verts que les nombreux et divers défenseurs de la nature veulent protéger et créer autour de l'agglomération grenobloise. Ce projet s'inscrit dans le présent et l'avenir des citoyens, coordonne tout un ensemble

d'objectifs : rue piétonnières, parcs écologiquement enrichis (NDR ?), pistes cyclables, chemins de randonnée, indispensables à la capitale des Alpes françaises et à la qualité de vie. » (Robert Buisson. 4/11/75)

C'est sous Dubedout que commence la piétonnisation du centre-ville, mise en spectacle de la marchandise qui, malgré les criaileries du Daubé et des boutiquiers permet aux « vitrines de Grenoble », de doubler leur chiffre d'affaire. Les pistes cyclables, comme le tramway et bientôt le train-tram « Ysis », servent aux salariés et aux plans de déplacement d'entreprise (PDE) du Commissariat à l'Energie Atomique et de STMicroelectronics. Les écotechs de l'Ades et de l'ADTC (Association pour le Développement des Transports en Commun) règlent ainsi les flux économiques entre Voiron, Vizille et Crolles, de façon bien plus fonctionnelle que le vieux lobby des Tunnels, Rocades et Voitures, maître de la Chambre de Commerce et d'Industrie et des collectivités locales. Ces gens là ne se rendent pas compte que les écotechs œuvrent pour leur bien.

On commence à voir ce que signifie un parc « écologiquement enrichi », avec la prolifération des balises, des tables de pique-nique, des panneaux d'explication, et des abattages de loups. On le voit encore mieux avec le GPS qui permet à tout randonneur muni de son *Personnal Digital Assistant* (PDA) de ne pas s'égarer d'une semelle. Sans surprise, ce sont ces parcelles de nature closes, domestiquées, et livrant tout le reste du terroir à la destruction, que la Frapna se targue d'avoir défendu en Vanoise et dans le Vercors. Toute solution partielle aggrave le désastre général, mais il est vrai que pour les écotechs ce désastre représente au contraire l'idéal de maîtrise d'un monde sous contrôle. Le discours de l'Ades en 2005 sur le Parc Paul Mistral reproduit celui du PC en 1975 sur la Colline Verte.

En résumé :

« Il faut préserver la nature pour maîtriser l'avenir »

Il ne faut pas opposer « les exigences économiques » à la « qualité de vie ».

L'agglomération a un besoin impérieux de matériaux, sables et graviers, pour son développement. L'agglomération a un besoin tout aussi impérieux de sa frange verte pour la qualité de son urbanisation.

Ce ne sont pas des arguments techniques qui ont prévalu mais des appétits spéculatifs. Il est possible de concilier les exigences économiques et écologiques, à condition :

- de refuser la domination d'un monopole (en l'occurrence la Smag Pascal),
- d'assurer la maîtrise publique des projets,
- de procéder à une large information de la population via la presse, les organismes etc.

Les élus du P.C ne contestent pas plus la nécessité d'une carrière, que ceux de l'Ades ne contestent la nécessité d'un stade de foot, pour des raisons essentiellement techniques, ils les trouvent *mal placés*. Reste à profiter de l'opposition militante pour se poser en arbitres du juste milieu et rafler quelque gain politique. L'élection d'un conseiller général vert, par exemple (Olivier Bertrand), à la place d'un bûcheron socialiste (Jipé Giraud).

La Frapna et les Eclaireurs de France lancent un Comité de Défense de la Colline Verte, qui occupe le site. « *Les écologistes font barrage devant les bulldozers* » (Le Daubé. 20/02/75), et les empêchent de travailler.

« *400 hectares de calme et de verdure pour 400 000 grenoblois et banlieusards, vous trouvez que c'est trop ?*

Si vous préférez un trou de 114 m, grand comme 100 terrains de foot, alors laissez faire la carrière qui va éventrer la colline de Champagnier !

Quand il n'y aura plus de nature verte, que feront vos enfants ? » (Appel de la Table Ronde de la Colline Verte. 26/02/75)

Que feront vos enfants ? Eh bien, ils joueront à la *Playstation*, voilà tout.

On voit que l'on a fait beaucoup de bruit l'an passé, pour un seul stade, en centre-ville il est vrai.

500 personnes, élus, familles, militants, musiciens, pique-niquent sur la Colline Verte et y plantent 43 arbres, un par hectare promis à l'abattage.

« *Mr Buisson dénonçait également les inconvénients que provoquerait la construction de la carrière : En détruisant la Colline Verte, on détruirait l'écran naturel contre les mauvaises odeurs des usines chimiques.* » (Le Daubé)

Après « *le poumon* », le masque à gaz. On ne soulignera jamais assez l'indispensable complément que cette écologie apporte à l'économie.

Le Comité de défense publie un journal « *Quelle était verte ma colline* », tiré à l'imprimerie *Vérité Rhône Alpes*. 300 personnes occupent le chantier, chassées par la gendarmerie, elles s'incrument sur la colline. Le parti communiste et ses élus protestent. La CFDT dénonce l'intervention des forces de police. Elle invite tous ses militants et travailleurs « *à soutenir les actions engagées pour le maintien d'un cadre de vie de plus en plus soumis à la loi de recherche du profit maximum pour les capitalistes* ». Le Comité de Défense de la Colline Verte quant à lui « *invite ses sympathisants à renforcer l'occupation dans la non-violence et à se mobiliser pour la manifestation du 11 avril à 17h30, place Paul Mistral.* » (Le Daubé. 19/03/75)

Cette « *place Paul Mistral* », c'est évidemment le Parc Paul Mistral, aux arbres rasés l'an dernier sous la protection des CRS. Deux à trois mille « *écologistes* », c'est à dire communistes, gauchistes et sympathisants rassemblés sous une bannière « *oui à la Colline Verte* », manifestent dans les rues de Grenoble.

« *M.M.H. Dubedout, L.Maisonnat* (NDR, maire communiste de Fontaine), *cautionnent ce rassemblement sans toutefois rester dans le cortège très longtemps.*

Deux incidents : trois galets lancés, se sont produits à la fin de la manifestation. De nombreux slogans hostiles à la destruction d'une forêt urbaine pour le profit capitaliste ont été scandés comme : « La Colline Verte, verte, verte », et « Hop Jannin plus haut que la Colline », ou « Pollution, répression, loi des patrons »... (C. Gaillard-Yvernat. La Colline Verte ou les controverses à propos de l'ouverture d'une carrière. 1976-1977. Institut d'Etudes Politiques de Grenoble)

Le point final du conflit de la Colline Verte, la « *victoire* » revendiquée par la Frapna, survient un an plus tard, le 3 novembre 1976, devant le tribunal administratif qui accepte un recours pour vices de forme, déposé par le syndicat intercommunal contre le préfet de l'Isère. C'est donc le syndicat des maires, *soutenu par la Frapna* et d'autres organisations, qui obtient gain de cause. Fait rarissime, le commissaire du gouvernement se range aux côtés des requérants contre le préfet Jannin. Signe que le pouvoir recule devant une révolte d'opinion mobilisant jusqu'aux élus locaux, et qu'il admet la nécessité de sacrifier un détail (la carrière), pour assurer le plan d'ensemble : le développement du sud de l'agglomération, moyennant ses « *franges vertes* ». Quiconque s'est égaré dans

ces quartiers sud, notamment les Villeneuve de Grenoble et d'Echirolles, zone de béton labyrinthe, d'une brutale et oppressante minéralité, sent bien l'utilité d'offrir à ses détenus, une *promenade* à quelques minutes de voiture. L'épisode de la Colline Verte illustre la répétition d'un choix économique : l'explosion de la ville hors de son enceinte. Stendhal, élève dans le bâtiment des jésuites qui porte aujourd'hui son nom, pouvait frémir en juin, aux effluves de foin, venus de la campagne, au delà des murs de la rue Très-Cloître. Deux siècles plus tard, l'épandage atteint les collines, sous le vent de la chimie et ses habitants commencent à se demander si « *les exigences économiques* » valent bien qu'on substitue une quantité de vies à leur « *qualité de vie* ». La ceinture des « *franges vertes* » entérine le parage des Grenoblois dans une nouvelle concentration urbaine, avant que celle-ci n'explode à son tour aux dimensions de la Métro (27 communes), de « l'Y grenoblois » (Crolles, Voiron, Vizille), de la « Région Urbaine Grenobloise » (RUG : 200 communes), et déjà, de la « Continuité Urbaine du Sillon Alpin » (Genève, Lyon, Valence).

**Retrouvez ce texte et bien d'autres sur
www.piecesetmaindoeuvre.com**

Reste à évoquer un effet pervers de ce « *succès* » de raccroc obtenu au tribunal administratif. Il encourage la superstition juridique au détriment de la confrontation politique. Nul doute qu'un Raymond Avrillier, alias *Le Recours*, n'en demeura ébloui. Ainsi pouvait-on jouer (perso) au jeu du droit, et même gagner, à condition d'en maîtriser les finesses. Un écologiste devient un chicaneau. Le tribunal, la perspective obligée de tout mouvement. Ses participants, des spectateurs et accessoires. *Pourvu que notre avocat soit plus retors, nos experts plus pointus, notre dossier mieux ficelé que celui de l'adversaire.* Ainsi les écotechs sont non seulement les meilleurs techniciens du système et les meilleurs questeurs des deniers publics, mais les meilleurs avocats de la loi. Ils optimisent le fonctionnement de la machine dont ils sont au fond les plus sincères, et les plus dévoués partisans.

Simple Citoyens
Grenoble, 20 juin 2005